

# Pour un véritable plan de rattrapage des salaires dans la Fonction Publique, toutes et tous ensemble !

La FSU n'a eu de cesse ces dernières années, avec d'autres organisations syndicales, d'informer, de mobiliser pour essayer d'être entendue sur la question salariale dans la Fonction Publique. La décision du gouvernement de dégeler la valeur du point d'indice et de le revaloriser est un premier résultat de ces multiples mobilisations. Mais la réponse du gouvernement est tardive pour bien des agents qui ont vu les difficultés s'accumuler depuis 6 ans. Les agents de la Fonction Publique ont perdu de 7 à 8 % de leur pouvoir d'achat depuis 2010. L'annonce gouvernementale de 1,2% en deux fois (0,6 % au 1er juillet 2016 et 0,6 % au 1er février 2017), si elle rompt avec 6 années de gel du point d'indice, n'est pas suffisante pour répondre aux attentes des agents. La FSU continuera à mobiliser les personnels pour réparer des années de régressions salariales.

**La situation faite aux 5,5 millions d'agents publics est inacceptable !**

Un travail mal reconnu, de nombreux agents en difficulté pour en vivre correctement, une situation néfaste à la Fonction publique (image, attractivité...) et économiquement inefficace... voilà les conséquences du gel de la valeur du point d'indice depuis 2010. Cette politique est un échec. Si le dégel du point d'indice est à porter à l'actif de nos mobilisations et notamment celle du 26 janvier, les 1,2% consentis sont loin de répondre aux attentes des agents. C'est un véritable plan de rattrapage que nous revendiquons !

## Constats

- Selon l'INSEE, pour l'ensemble des trois versants, le salaire net moyen en euros constants dans la Fonction publique a baissé de 0,1% en 2011, 0,8% en 2012, 0,5% en 2013. Cette tendance se poursuit.
- Par rapport à 2000 une perte de pouvoir d'achat équivalente à près de deux mois de salaire par an.
- Ces pertes de pouvoir d'achat aboutissent à ce que, à travail égal, les jeunes recruté-es dans la fonction publique sont moins bien payé-es que leurs aîné-es. Cela aboutit à une dégradation des mécanismes de solidarité intergénérationnelle et met en danger le financement des retraites.
- La part du traitement indiciaire dans les rémunérations, conjuguée à la réforme des retraites et au gel de la valeur du point, aboutit à une dégradation des montants de liquidation des pensions.
- Les salaires des enseignant-es en régression, comparés à leur niveau de l'année 2000 alors que sur la même période, ils ont augmenté dans la quasi-totalité des autres pays de l'OCDE.
- Le salaire moyen des femmes dans la fonction publique est inférieur de 14% à celui des hommes (hors prise en compte des temps partiels et incomplets).

## Pendant ce temps

- De juillet 2010 à décembre 2015, les prix à la consommation ont augmenté globalement de 5,7% (source : INSEE), de 6,1% pour l'alimentation et de 9,2% pour les loyers.
- Dans la même période le SMIC a été porté de 1365 € bruts en décembre 2010 à 1466,62 € en décembre 2015, soit une augmentation de 7,7 %.

## C'est possible d'augmenter nos salaires au-delà des miettes consenties...

- Plus de 7 milliards d'économies seraient réalisées en 2016 du fait de l'absence de revalorisation de la valeur du point d'indice au regard de la seule inflation depuis 2012.
- L'argent est dans les caisses de l'Etat : 1% d'augmentation représente près de 2 milliards soit seulement 11 % des budgets consacrés au CICE pour 2016.
- Une réelle réforme fiscale fondée sur le principe d'une meilleure redistribution des richesses produites permettrait de dégager les recettes nécessaires à l'action publique et à la solidarité.

**Tout est question de choix politiques et nous ne voulons pas de plus de précarité, de salaires au rabais, de milliards pour les uns et rien voire moins pour les autres !**